



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-278

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

**portant sur
l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation,
Rue Gaston Chevallier
du 9 juillet au 9 août 2025 inclus**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 24 juin 2025 par Madame Jennifer LOCQUET pour ENSIO, 405 rue Claude Bernard à ROUVROY (62320),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux de remplacement d'un appui TELECOM, rue Gaston Chevallier à ISBERGUES (62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise ENSIO, 405 rue Claude Bernard à ROUVROY (62320), à partir du 9 juillet jusqu'au 9 août 2025 inclus,

ARRÊTE

Article 1er : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés, situés rue Gaston Chevallier à ISBERGUES, du 9 juillet au 9 août 2025 inclus.

Article 2 : La chaussée sera rétrécie et il sera interdit de dépasser. La vitesse sera limitée à 30 km/heure.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise ENSIO chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-278

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **25 JUIN 2025**

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 26 JUIN 2025